49e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 34 25 AOUT 1932

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Récentes recherches archéologiques sur les Italiotes ou premiers habitants de l'Italie. — Thèses opposées. — II. Où en est la question du Saint-Suaire de Turin. — Les preuves de son authenticité. — Description de l'image du Christ que l'on y vénère. — III. Ce qui se passe au Mexique : continuation de la persécution. — IV. Les triomphes eucharistiques du Congrès de Dublin : l'affirmation de foi de tout un peuple.

I

Un grand progrès a été accompli en Italie, en ces trente dernières années et tout spécialement depuis la guerre, dans la connaissance des origines de la race italique. Des recherches archéologiques, des fouilles nombreuses, des travaux scientifiques de toute nature ont conduit à une série de constatations importantes et l'on peut dire que désormais la lumière commence à percer dans le mystère de ces temps lointains. La préhistoire italique sort peu à peu des ténèbres qui la recouvraient jusqu'ici [1].

Un court et substantiel article de la *Civiltà cattolica*, en date du 2 juillet 1932, nous introduit dans les conclusions de ces travaux érudits et compliqués. Cet article rappelle d'abord l'ouvrage important de Ugo Rellini, professeur de Paléoethnologie à l'Université de Rome : *Le Origini della Civiltà Italiana* (Rome, 1929).

Laissons de côté les hypothèses invérifiables sur les toutes premières origines. Rellini insiste surtout sur la façon dont s'est produite la transition de l'époque paléolithique à l'ère néolithique. Tout le monde sait que l'une des plus importantes révolutions économiques des temps préhistoriques fut ce passage de l'âge de la pierre éclatée à celui de la pierre polie. Jusqu'ici on l'expliquait par des invasions qui seraient venues bouleverser les habitudes de nos ancêtres lointains. Ces invasions, on les faisait surgir tantôt du nord et tantôt du sud ; on donnait aux envahisseurs les noms les plus divers et on leur prêtait tout un ensemble de procédés techniques inconnus des autochtones italiques, dont ils venaient bousculer les institutions et les modestes établissements politiques.

La thèse la plus importante de l'ouvrage de Rellini est au contraire que l'évolution s'est faite progressivement et naturellement du paléolithique au néolithique, sans bousculade extérieure. Sans doute, il n'y a pas lieu d'exclure des influences provenant de petites immigrations d'Asie ou d'Afrique, ou d'autres directions encore probablement. Mais ce ne furent là que des infiltrations n'affectant à aucun moment l'allure d'absorptions massives. S'appuyant sur l'étude attentive des industries, des rites funèbres, de la manière de cultiver et d'autres traits anthropologiques, Rellini soutient que la civilisation néolithique ne fut que le développement de la civilisation antérieure.

Ses arguments ne sont pas absolument décisifs, convenons en. Mais il est de la nature même de la science archéologique de ne pouvoir nous donner que de grandes probabilités. Les restes muets que la science interroge ne livrent pas aisément leur secret. Ils répondent souvent dans le sens même où on les interroge : sans s'en apercevoir, c'est en somme le savant qui fait à la fois la demande et la réponse. L'archéologie se ramène de la sorte à un monologue de l'érudit en face de ruines silencieuses et enveloppées d'ombre.

De fait, les discussions ont continué sur le point que Rellini avait approfondi et qu'il avait cru pouvoir résoudre de la façon qu'on vient de dire.

Deux grands ouvrages sont venus plus récemment creuser le même problème. Le premier est dû à Giacomo Devoto et il a pour titre : *Gli antichi Italici* « *Les anciens Italiques* » (Florence, 1931). Le second est de provenance allemande et s'intitule : *Römische Religionsgeschichte*, « *Histoire de la religion romaine* » (Berlin, 1931) ; son auteur est Franz Altheim.

Ces deux grands ouvrages sont en opposition radicale l'un à l'égard de l'autre. Une confrontation de leurs points de vue sera instructive et servira à faire toucher du doigt l'incertitude des bases qui servent aux préhistoriens pour édifier leurs systèmes.

Suivant la terminologie acceptée jusqu'ici, on appelle *Italiques* ou *Italiotes* les habitants de la péninsule qui porte actuellement le nom d'Italie,

[1] Les noms des savants qui se sont dévoués à cette œuvre de délicate analyse méritent d'être connus du grand public : un Mengarelli, explorateur des ruines de Caeré ; un Giglioli, à qui sont dues les fouilles de Véies, Falère et Orvieto, de Marsiliano d'Albenga et de beaucoup d'autres lieux ; un Paolo Orsi, qui nous a fait connaître l'antique civilisation sicule, doivent être comptés au nombre des bons ouvriers de l'histoire de la civilisation primitive en Occident.

et plus spécialement de l'Italie moyenne, et qui y ont développé une civilisation particulière, non exempte d'influences étrusques. Les Etrusques, les Messapiens, les Illyriques, les Vénètes ne sont donc pas compris dans l'appellation d'Italiotes.

Jusqu'ici pourtant on rangeait parmi ces derniers deux groupes distincts : les Osques-Ombriens-Sabelliens, d'une part, — les Latins Falisques et Sicules, d'autre part. La première innovation de Giacomo Devoto est de réserver le nom d'Italiotes au premier groupe et d'en exclure le second.

Déjà, en 1924, Frédéric von Duhn avait essayé de délimiter le vocable d'Italique. Il l'avait attribué à cette vague de peuplades incinératrices, — c'est-à-dire ayant l'usage de l'incinération de leurs défunts, — dont on pouvait signaler la descente des Alpes, soit du Brenner, soit des Alpes juliennes, vers le troisième millénaire avant Jésus-Christ, au moyen de traces nombreuses laissées par elles depuis la plaine du Pô jusqu'à la Campanie et la région napolitaine.

Devoto dépasse Duhn. Il veut que cette vague d'incinérateurs soit identifiée avec les tribus Osques-Ombriennes et que le nom d'Italiotes leur soit réservé. Franz Altheim, au contraire, conserve l'ancienne terminologie. Il admet bien sans doute que l'Italie centrale a été peuplée par des incinérateurs et par des inhumateurs, c'est-à-dire des peuples ayant l'usage d'inhumer leurs morts. Mais il veut que les uns et les autres soient des Indo-Européens, et au surplus il croit que les incinérateurs étaient les Latins Falisques, tandis que les Osques Ombriens auraient été des inhumateurs. Certes, on ne saurait, entre savants, se contredire d'une façon plus grave !

Avant d'aller plus loin rappelons d'abord l'hypothèse jusqu'ici admise ; c'était en substance celle de Frédéric von Duhn, dans son *Dictionnaire de Préhistoire* [1].

Il y aurait eu, croyait on, deux ondes d'envahisseurs, vers le troisième millénaire av. J.-C. Les deux ondes étaient composées de peuplades indo-européennes. — La première, formée d'*incinérateurs,* occupe d'abord la plaine du Pô ; puis, attirée par les collines ensoleillées de l'Apennin, elle se dirige vers le sud, se divise en deux branches, dont l'une s'empare des Marches, de l'Ombrie, débouche en Toscane et s'établit à demeure dans le Latium, tandis que l'autre se dirige vers Bologne et s'étire jusqu'à Ravenne et Rimini, pour devenir, après fusion avec les indigènes, le peuple principal de ces régions, substituant le rite de l'incinération à celui de l'inhumation que l'on pratiquait antérieurement dans cette partie de la péninsule. — La seconde vague était formée d'*inhumateurs.* Trouvant les meilleures parties de l'Apennin déjà occupées par leurs congénères incinérateurs, ils restent quelque temps comme coincés dans les montagnes, mais ils tendent aussi vers le sud, et se faufilant le long de la chaîne, ils s'infiltrent entre le Picenum et la Pouille, rejoignent le Latium du côté est et poussent jusqu'à la Campanie.

Comme on le voit, c'était surtout sur le rite si important de l'inhumation ou de l'incinération que toute cette théorie était fondée. Franz Altheim maintient le point de vue de von Duhn. Son argument principal est tiré des fouilles exécutées soit au Forum romain, soit en divers points du Latium. Il admet que partout le rite de l'incinération est le plus ancien. Les dernières fouilles du Forum ont mis au jour une nécropole dans laquelle une série de tombes à fosses (inhumation) était superposée à une série de tombes à puits (incinération). Il en conclut que la première onde d'envahisseurs était bien formée d'incinérateurs ; la seconde seule aurait compris des inhumateurs.

Mais Giacomo Devoto n'admet point ce raisonnement. Il estime, — à bon droit, semble-t-il, — que si puissant que soit l'argument tiré du mode d'inhumation, il est susceptible d'interprétations diverses et doit par conséquent céder le pas à l'argument philologique. Or, que nous apprend ici la philologie ? Devoto est justement un philologue de tout premier ordre. Il croit pouvoir démontrer que les ressemblances linguistiques entre les deux groupes de peuplades jusqu'ici dénommées Italiotes sont sans doute assez fortes pour prouver l'unité d'origine indo-européenne, mais que les différences sont d'autre part trop grandes pour que l'on puisse envelopper les deux groupes sous la même dénomination.

Il admet que « les contacts entre les Italiques et les Latins sont indubitablement très étroits », que le latin « est pour nous le terme de mesure pour apprécier les formes et les sons de la langue italiote », et enfin que « sans le latin, il nous aurait été bien difficile d'interpréter les langues italiques ».

Nous objecterons d'autre part à la théorie de Franz Altheim que la substitution du rite de l'inhumation à un rite incinérateur plus ancien ne doit pas nécessairement faire conclure à une seconde invasion, mais peut s'expliquer aussi soit par le triomphe d'un rite employé antérieurement dans la région, soit par des influences extérieures.

Suivons donc les analyses linguistiques de Devoto, de préférence aux raisonnements archéologiques de Duhn et de Altheim.

Devoto examine minutieusement les particularités linguistiques des deux groupes Latins et Osques-Ombriens. Il en tire deux conclusions qui sont communément admises : la première, c'est que les caractères linguistiques des Osques-Ombriens démontrent qu'ils ont gardé un contact plus prolongé avec des langues indo-européennes différentes du latin, ce qui suppose qu'ils se sont détachés, après les Latins, de la grande masse indo-européenne ; — la seconde, c'est que les Latins ont conservé des éléments très anciens et que

[1] *Reallexikon der Vorgeschichte,* VI, 98 et s.

leur langue est la seule des pays occidentaux qui les possède encore, tels que l'accent musical, non placé régulièrement sur la dernière syllabe ou la pénultième, les sons en *qu* et *gu*, la formation du parfait ; d'où il faut conclure qu'ils se sont détachés en des temps très anciens de la masse raciale.

Comme on le voit, ces deux faits convergent. Et ils nous conduisent à ceci : c'est qu'il y a bien eu deux invasions séparées d'indo-européens dans la péninsule, et que la première est celle non pas des Latins seuls, mais du groupe dont les Latins faisaient partie.

Devoto situe l'entrée en Italie des Latins, — les premiers de leur groupe, — à l'époque énéolithique, peu avant l'an 2000 av. J.-C. Ils auraient été suivis, à environ 500 ans d'intervalle, par les Italiotes ou Osques-Ombriens.

Cette affirmation sert de point d'appui à un pas ultérieur. Les Latins, entrés les premiers dans la péninsule, sont linguistiquement en relations très étroites avec les Sicules, lesquels seraient arrivés en Sicile avant la civilisation sicule du bronze. Cela nous confirme que les Latins devaient se trouver dans la vallée du Pô en pleine période énéolithique, avant l'an 2000. L'invasion des Italiotes se placerait donc entre la civilisation du bronze et celle du fer.

L'archéologie, c'est-à-dire l'examen des sépultures et des objets d'art, ne saurait, à elle seule, démontrer qu'il y a eu invasion, ni à plus forte raison nous révéler s'il y a eu plusieurs invasions et lesquelles. Mais l'archéologie peut venir au secours de l'histoire linguistique pour préciser approximativement l'époque où les faits de cette histoire se placent.

Ce qui prouve l'invasion des Osques-Ombriens, ce n'est pas simplement le fait de l'incinération, mais plutôt la conception que ce rite suppose. Le fait d'inhumer implique une conception de la mort tout autre que le fait d'incinérer. Dans le premier cas, il semble qu'il y ait un culte personnel envers le mort lui-même, ou l'idée d'une survivance corporelle ; c'est pourquoi l'inhumation est accompagnée de tout un mobilier à l'usage du mort. Dans l'incinération, telle qu'elle apparaît pour la première fois dans ce qu'on appelle en Italie les *Terramare* [1], les nécropoles ne renferment que des urnes alignées sur la terre nue, sans aucune trace de culte personnel envers le défunt, sans aucun signe distinctif, sans mobilier funéraire d'aucune sorte. Devoto en conclut que, comme il n'y a aucune raison d'admettre les autres invasions que supposait De Sanctis, les *Terramare* sont le plus ancien témoignage de la présence des Italiotes ou Osques-Ombriens, en Italie, autour de l'an 1500 av. J.-C.

C'est à ces Italiotes qu'il faudrait attribuer les civilisations primitives de Bologne, Rimini, Ravenne, les nécropoles de l'Apennin, et en résumé de tous les lieux où apparaissent des vestiges d'incinération. Ce rite indique une conception d'égalité de tous dans la mort, et peut-être de survivance non plus du corps, mais de ce qu'on regardait comme l'âme, ou, si l'on veut, l'*ombre* du défunt.

Sur ce point, Devoto s'oppose radicalement à la thèse de Duhn, suivie par Altheim. Les Latins seraient des inhumateurs, les Osques-Ombriens des incinérateurs, et les *Terramare* appartiendraient à cette onde d'envahisseurs indo-européens qui serait arrivée en dernier lieu et qui se serait étendue à travers toute la péninsule, jusque vers la Campanie au sud.

On ne savait pas très bien à qui attribuer, jusqu'ici, la civilisation des *Terramare*. Schrader voulait que le problème demeurât indécis entre les Ligures, les Etrusques ou les Italiotes.

Que l'on doive exclure les Etrusques, c'est ce que l'on admet communément aujourd'hui pour la raison suivante : le rite funéraire, déjà partiellement transformé chez les habitants des *Terramare*, sous l'influence des usages indigènes, et le matériel archéologique de ces habitants présentent d'évidentes ressemblances avec les usages de la civilisation dite « de Villanova » (d'un village situé près de Bologne). Or, cette civilisation est attribuée unanimement aux peuples indo-européens incinérateurs.

On doit exclure probablement les Ligures, pour la même raison. L'opinion de Devoto, proposée aussi par Pigorini et soutenue par Ugo Rellini dans l'ouvrage indiqué plus haut, semble donc la mieux fondée.

Elle présente cependant une grosse difficulté : c'est que nul vestige archéologique ne resterait de l'invasion antérieure à celle des Osques Ombriens ou Italiotes, à savoir, des Latins et des Sabelliens. Si les Latins sont cette vague d'inhumateurs, venus 500 ans avant les Osques-Ombriens dans la péninsule ; si les sépulcres à inhumation qui se trouvent à Ancarano, Cascia et Norcia doivent être attribués à une époque plus tardive, et s'ils attestent simplement une fusion des Ombriens avec les Etrusques ; si le sépulcre de Terni est dû à l'influence de la civilisation indigène attachée au rite inhumateur, il s'ensuivrait qu'il faudrait arriver jusqu'aux collines d'Albe et jusqu'à Rome pour trouver des traces sûres du peuple latin. Ce peuple n'aurait donc laissé aucun vestige de ses migrations successives depuis les Alpes jusqu'au Latium !

D'autre part, Devoto est contraint d'admettre que les Osques-Ombriens, entrés en Italie avec le rite incinérateur, l'ont ensuite abandonné et qu'ils y avaient déjà renoncé lorsqu'ils se fixèrent dans l'Ombrie et le Bruttium.

[1] Les *Terramare* sont des villages construits sur pilotis, de forme trapézoïdale, entourés d'un fossé profond dans lequel on faisait passer l'eau d'un ruisseau ou d'un fleuve voisin, que l'on déviait. Ces villages étaient traversés de deux rues principales. Du côté est, un espace était laissé vide pour la tenue des assemblées des comices. Le plus grand nombre de ces villages a été retrouvé dans le voisinage de Reggio, Parme et Modène.

Une autre objection grave contre le système de Devoto, c'est la précision relative avec laquelle il croit pouvoir fixer des dates pour les deux invasions différentes qu'il admet. L'attribution à un seul groupe, — celui des Osques-Ombriens, — de toutes les tombes à incinération, appuyée sur cette chronologie arbitraire, méconnaît le fait incontestable que des civilisations retardataires peuvent pendant longtemps être contemporaines de civilisations plus avancées, en sorte que ces mots : « époque du bronze, époque énéolithique, etc., » ne signifient pas nécessairement des dates très différentes, suivant les lieux et les peuplades. Il pourrait donc très bien se faire que les Latins et les Sicules que l'on trouve inhumateurs à une date donnée, aient été incinérateurs à une date antérieure, et qu'une partie des tombes à incinération que Devoto attribue exclusivement aux Osques-Ombriens, doive être attribuée aux Latins-Falisques-Sicules.

En somme, toute affirmation trop catégorique est ici périlleuse et téméraire. Il est nécessaire et il est prudent de n'avancer qu'à pas comptés dans ce chemin des hypothèses et des systèmes.

Le grand historien Ettore Pais, parlant de la difficulté que l'on éprouve à relier les périodes paléthnologiques aux périodes proprement historiques, écrivait : « Pour ma part, après avoir cherché, durant de longues années, à me rendre compte des résultats que peuvent donner les travaux d'archéologie, je suis convaincu qu'ils jettent de la lumière sur les formes très anciennes de la civilisation matérielle, sur les usages primitifs, sur les questions d'ordre anthropologique, c'est-à-dire sur des choses qui ont eu des répercussions notables sur des usages et des rites des âges historiques postérieurs. Mais rarement ils ont la vertu de résoudre des problèmes proprement historiques et chronologiques [1]. »

On ne saurait oublier cette sage réflexion. Et elle vient à la pensée, lorsqu'on serre de près les constructions idéologiques de Devoto.

Si l'on hésite pourtant à admettre comme solidement fondé son système concernant les Italiotes, si l'on ne saurait affirmer, comme il le fait, que toutes les tombes à incinération sont bien du groupe qu'il dénote ainsi, et si l'on tend à croire que parmi elles il en est un certain nombre qui peuvent être attribuées à la première vague d'envahisseurs indo-européens en Italie, il n'en faut pas moins rendre hommage à l'érudition immense de son travail, à la richesse des renseignements que son œuvre nous apporte sur les coutumes, la langue, les rites, les divinités, l'organisation sociale, l'art de ces anciens Italiotes. Sa thèse mise à part, comme encore douteuse et contestable, il faut considérer son livre comme une contribution de premier ordre à la connaissance des origines des races qui ont peuplé, en ces temps lointains, la péninsule italienne. Il nous présente assurément un travail sérieux et longuement réfléchi. Son érudition n'est point rébarbative ; elle est assez maîtresse de son sujet et de son terrain pour parler au lecteur profane une langue aisée et lui fournir une lecture agréable.

Devoto doit être considéré comme un innovateur. Il ouvre des voies, il pose des questions, il avance des hypothèses. C'est la meilleure manière de faire progresser la science.

Tandis qu'il s'est donné la tâche de délimiter la *personnalité* italiote, Franz Altheim, dont l'ouvrage est presque contemporain du sien, et s'est trouvé réfuté par lui sur les points que l'on a vus, avant même d'avoir été publié, a cherché à étudier les sources de la *religion romaine,* à en établir les éléments, à faire la lumière sur les origines du Panthéon romain. A ce point de vue, son œuvre est également une œuvre d'innovation.

Wissowa soutenait que la religion romaine avait dû être primitivement nationale, strictement propre au peuple latin, et que ce n'était que plus tard qu'elle avait adopté des éléments étrusques et grecs. C'est du reste ce qu'on enseigne encore communément dans les meilleurs manuels d'Histoire romaine. La preuve la plus forte que Wissowa donnait de sa thèse était la distinction entre les *divi indigetes* et les *divi novensiles.* Les premiers, à en juger par l'étymologie du mot *indigetes,* devaient être des dieux nationaux. Les autres, les *novensiles,* seraient des dieux d'emprunt. Le calendrier romain ne contiendrait que les fêtes et les noms des dieux nationaux.

Mais Franz Altheim n'admet point cette séparation des divinités romaines en deux groupes si nettement distincts. D'après lui, la religion romaine ne se peut comprendre en l'isolant des autres civilisations, soit dans sa naissance, soit dans son développement. Il est nécessaire de tenir compte des éléments venus des peuples voisins, dès le principe : les Etrusques, les Grecs. Il nie que l'on puisse parler d'un groupe de divinités nationales, restées, dans la pensée des Romains, à part des dieux adventices. Nous sommes hors d'état de faire une telle distinction ; la fusion a été dès le principe trop profonde. Nous ne saurions déterminer l'objet précis et principal du culte originaire des Latins. Il n'est pas prouvé et il n'est pas probable que le calendrier romain n'ait contenu que les noms et les fêtes des dieux d'origine nationale, à l'exclusion des dieux étrangers. Altheim affirme donc que le Panthéon romain a contenu, depuis le jour où il s'est constitué, des dieux d'origine soit latine, soit étrusque, soit grecque.

La base essentielle de son argumentation, c'est le vieux calendrier romain, car il y rencontre, sans doute possible, des traces de divinités étrusques : Vulcain, Saturne, la déesse Furrina, — et aussi de divinités grecques ; ces dernières, pense-t-il, venues aux Romains par le canal des Etrusques qui les avaient empruntées au cours de

[1] *Storia critica di Roma,* I, 318.

leurs voyages commerciaux vers l'Orient. Ainsi, le groupe des divinités féminines : Cérès, la Terre et Flore dériveraient de cette source lointaine. On ne saurait donc parler d'une accession tardive de tels éléments à la religion nationale des Romains. Mais il est plus juste de dire que, dès le jour où le groupe proprement latin, — en tant que distinct de la race indo européenne, dont il descendait, — fut constitué, il eut son Panthéon composé de divinités provenant des trois sources que l'on vient de dire.

Le seul point faible de cette argumentation impressionnante, c'est sa base même, à savoir le calendrier, dont le témoignage ne vaut, en toute rigueur, que pour le temps où il fut compilé, mais non pour les toutes premières origines. Cependant, on peut considérer la thèse de Wissowa comme definitivement périmée.

Toute cette floraison d'études prouve à quel point ces questions des origines passionnent les chercheurs. Elle prouve aussi combien la religion est inséparable de la vie profonde des peuples et la place immense qu'elle tient dans leur évolution.

II

C'est encore une question d'archéologie que nous rencontrons avec M. Paul Vignon, qui nous parle *(Etudes* du 20 juin) de *l'Ostension du Saint-Suaire de Turin, de 1931*, et nous renseigne sur *l'état présent de la question.*

Comme on le voit, il s'agit d'une période bien plus récente d'histoire Et pourtant, si l'on doit admettre l'authenticité du Saint Suaire, cela nous fait remonter encore à l'époque romaine.

La dernière Ostension eut lieu à Turin, du 3 au 24 mai 1931. Des foules énormes se pressèrent dans la cathédrale illuminée. Mais pendant qu'elles priaient, les savants étudiaient et réfléchissaient. La question du Saint Suaire, nous assure M. Paul Vignon, a beaucoup progressé depuis un an. Il a été publié, à Turin, un magnifique volume intitulé : *L'Ostensione della Santa Sindone*. Ce livre était précédé d'une Préface de l'archevêque de la ville. Son auteur, le comte Lovera de Castiglione, a emprunté au photographe attitré du Saint-Suaire, le chevalier Enrie, de belles reproductions accompagnées d'un commentaire convaincant.

Dès le début de son article, M. Paul Vignon résume sa pensée dans ces lignes très claires : « Je garde une émotion profonde, et j'ai la tâche de dire la vérité, que voici : le Suaire n'est pas un objet peint; il a enfermé un cadavre; l'homme avait toutes les blessures du Christ ; l'ensevelissement fut incomplet, comme pour le Christ; le corps n'est pas resté plus de deux ou trois jours dans le linceul. »

Voilà toute une série de constatations de toute première importance. Si M. Vignon en établit le bien-fondé, il sera permis de dire que le problème est résolu et que le Saint-Suaire de Turin est vraiment authentique.

Dans quelles conditions l'examen a-t-il été fait ? Les pèlerins ordinaires voyaient le Suaire à dix mètres, encadré sur l'autel. Les personnes qualifiées approchaient davantage. Quand les plaques furent prises, M. Vignon a vu deux fois, à la toucher, la relique extraite du cadre.

« Que voyait-on sur le Suaire ? — De grandes images, harmonieuses, d'un modelé pur. Elles occupent, suivant l'axe, les 4 mètres d'une étoffe large d'1 m. 10. Roussâtres, elles virent faiblement au carmin, là où l'on voit des plaies, du sang. Le modelé négatif, des bords perdus dans le fond pâle, leur donnent des allures de fantômes... Mais, à présent, regardons les plaques de Pia, de Giuseppe Enrie, ou les reproductions sur papier de ces plaques : le *négatif* des images étant maintenant *négativé*, un homme, cette fois, jaillit du fond devenu sombre. Deux hommes, plutôt, surgissent, deux corps, face et dos, s'opposant par les têtes un peu distantes. — Pourquoi cette image double ? — L'homme avait été couché sur l'une des moitiés d'une toile longue, l'autre moitié couvrait son visage et son corps, et sans doute un bandeau servant de mentonnière, isolait le linceul du haut du crâne : d'où la séparation des deux têtes, face et dos. »

On s'explique très bien ces deux images. Le corps devait nécessairement laisser deux traces, celle de la face et celle du dos. Le contact du drap avec ce corps provoquait, suivant la pression plus ou moins grande du corps, des empreintes d'un brun plus ou moins foncé. Le sang produisait par ailleurs des taches sur l'étoffe. La lymphe, le sérum, le sang déjà sec donnaient des nuances différentes à ces taches. Si les images du corps sont négatives, les taches de sang et autres liquides séreux du corps sont positives.

Il est clair que chacun de ces détails est à noter et que de multiples problèmes se posent. Pareillement sur l'étoffe, sur le passé du Suaire, il faut interroger l'histoire.

Avant de dire en détail ce que l'on voit sur le Suaire, demandons à l'histoire ce qu'elle sait et à la science ce qu'elle peut dire au sujet de l'authenticité possible ou probable ou certaine de ce précieux linceul.

L'histoire d'abord.

Il y a un texte de Nicéphore Calliste parlant des reliques envoyées en 438, à Pulchérie par Athénaïs-Eudoxie, de Jérusalem. Mais s'il parle de linges sépulcraux, ce sont ceux de la Vierge et non de Jésus. Le texte ne nous donne rien [1].

Très important, au contraire, est le texte où S. Braulion, évêque de Saragosse de 626 à 646, parle d'une façon très nette du « Sudarium » dont le corps du Sauveur avait été enveloppé, comme d'une relique connue de son temps. Il ne nous dit nullement dans quelle ville ce Suaire était conservé. Mais il affirme qu'il existe et la façon dont il en parle atteste qu'il croyait à son authenticité [2].

Ensuite, nous ne connaissons plus aucune mention du Suaire avant Guillaume de Tyr. En 1171,

[1] *Patrol. grecque*, CXLVI, col. 1061.
[2] *Patrol. lat.*, LXXX, col. 689.

d'après ce vieux chroniqueur, le roi de Jérusalem Amaury I[er] se rend à Constantinople. Guillaume de Tyr en personne l'accompagne. La réception de l'empereur Manuel Comnène est particulièrement cordiale. Il veut que l'on montre aux nobles visiteurs tous les trésors de la chambre impériale. Il sait que ces chrétiens ardents s'intéressent surtout aux saintes reliques ; il leur fait voir des objets inestimables, que l'on n'avait montré à personne depuis les règnes de Constantin, Théodose, Justinien. Parmi eux se trouve le « Sindon », en compagnie de reliques de la croix, des clous, de la lance, de l'éponge, du roseau, de la couronne d'épines, des sandales [1].

Nouvelle mention, en 1201, du Sindon : il est alors dans la chapelle Sainte-Marie-du-Phare, au Grand Palais, probablement moins caché qu'il n'avait été jusque-là.

En 1204, les Croisés s'emparent de Constantinople. Ils créent, pour 57 ans, l'Empire latin d'Orient. Robert de Clari, qui nous conte leurs exploits, nous apporte son témoignage visuel, qui est d'autant plus à retenir que, le premier, il nous parle des empreintes laissées sur le précieux drap du Saint Suaire [2]. « Et entre autres choses, il y eut un autre monastère, que l'on appelait Sainte Marie de Blachernes, où le Suaire, où Notre-Seigneur fut enveloppé, se trouvait, que chaque vendredi l'on dressait tout droit, si bien que l'on y pouvait voir la figure de Notre-Seigneur. On ne sut jamais, ni Grec, ni Français, ce que ce Suaire devint lorsque la ville fut prise. »

D'après les traditions de l'Eglise de Besançon, le Suaire avait été donné en récompense (secrètement, cela va sans dire) à Othon de la Roche, duc d'Athènes et de Sparte. Othon commandait justement le quartier des Blachernes ; il avait fait partie de l'armée du marquis de Monferrat. C'est lui qui aurait envoyé le Saint-Suaire à son père, Ponce de la Roche, qui l'aurait remis à l'archevêque de Besançon, Amédée de Tramelai, vers 1206. Il paraît que les Actes, actuellement détruits, de l'église Saint-Etienne de Besançon racontaient que ce Suaire n'était montré au peuple qu'une fois par an, le jour de Pâques, pendant tout le XIII[e] siècle, au verset du *Victimæ paschali laudes :* « Angelicos testes, *sudarium* et vestes ». Au siècle suivant, on l'exposait en outre le jour de l'Ascension. Dans l'intervalle, il était plié en quatre, ainsi que le prouvent les traces d'un incendie dont il eut à souffrir, à Besançon, en 1349.

Au début du XVI[e] siècle, il passe à Lirey et l'on exécute, pour consoler les gens de Besançon, une copie, du reste mauvaise, que bien vite l'on tient pour un authentique et que la Révolution française devait détruire. Comment avait-il passé à Lirey ? C'est ce que l'on ne saurait dire. Il avait disparu au cours d'un incendie et cinq à dix ans plus tard on le trouvait à Lirey. La copie de Lirey donnée à Besançon est de 1522.

A une date que l'article de M. Vignon ne précise pas, le Suaire passe de Lirey à Chambéry. Il y subit, en 1532, un incendie, qui détruisit toute la chapelle et faillit l'anéantir. Il était alors plié d'une façon assez complexe et que les photographies révèlent. Le feu, l'eau employée pour l'éteindre, les pièces que les Clarisses ajoutèrent aux points consumés, laissent des traces que la photographie indique.

Comme le Suaire de Turin présente les vestiges indubitables des accidents divers subis tant à Besançon qu'à Chambéry, l'on ne saurait hésiter à admettre que c'est bien l'ancien Suaire de Besançon qui se trouve maintenant dans la capitale du Piémont.

D'autre part, on constate que l'image double inscrite sur la précieuse étoffe est beaucoup trop longue. C'était une énigme de plus à déchiffrer. Mais l'on s'est aperçu que l'étoffe a subi un étirement important, ce qui explique l'excès de longueur des images. Or, cet étirement, qui n'a pu se faire ni à Besançon où le Suaire était plié en quatre, ni à Chambéry où il était en quelque sorte roulé, nous reporte naturellement au texte de Robert de Clari nous disant qu'à Byzance, le Suaire était « dressé tout droit chaque vendredi. »

Cela veut dire en effet qu'il était suspendu. Et l'étirement dès lors est tout naturel. Mais ce serait une preuve importante que le Suaire de Turin-Chambéry-Lirey-Besançon est bien celui de Constantinople, dont parle Robert de Clari, et avant lui Guillaume de Tyr.

En somme, l'histoire témoigne assez nettement en faveur de l'authenticité du Saint-Suaire de Turin. Elle ne peut suggérer qu'une objection, à la vérité, assez grave. Elle nous apprend en effet qu'un peintre de Lirey a été capable de copier le Suaire de Besançon. Mais, dira quelqu'un, si un peintre a été capable de copier, un autre peintre n'aurait-il pas été capable de peindre d'original ce Suaire ?

A cela nous répondrons que si le Suaire avait été peint, comme Robert de Clari nous affirme que l'on y voyait de son temps (1204) la figure de Notre-Seigneur, il serait assez aisé de reconnaître la facture d'une école byzantine de ce temps-là. Ces écoles étaient stéréotypées ; elles offraient des caractères de stylisation très nets ; l'on ne savait plus peindre d'après nature, mais d'après des conventions strictement réglementées. Il est difficile d'admettre qu'une peinture de cette époque ne puisse être décelée avec certitude et qu'on puisse la confondre avec une image produite par un décalque naturel.

Il y a, du reste, d'autres preuves qui ressortiront de ce qui nous reste à dire.

[1] Voir le *Recueil des Historiens des Croisades* (Paris, 1844), I, 985.

[2] « Et entre ches autres, dit il, en eut un autre des moustiers que on apeloit Medame Sainte Marie de Blakerne, ou *li sydoines*, là où Nostres Sires fu envelopes, i estoit, qui cascuns des venres se drechoit tous drois, si que on i pooit bien veir le figure de Notre Seigneur, ne se seut on onques, ne Griu, ne Franchois, que chis sydoines devint quant le vile fut prisé. »

Après l'histoire, interrogeons la science. Et en premier lieu, l'archéologie des étoffes :

« L'étoffe peut-elle remonter au temps du Christ? Elle serait trop neuve, trop blanche. Et c'est une diagonale à quatre paquets de lisses. C'est d'ailleurs une diagonale intacte, serrée, et une diagonale avec chevrons... Je précise. La diagonale est un sergé 3 : 1, la chaîne cachant trois fils de trame et montrant le quatrième. Le tissage d'une telle étoffe veut un métier à quatre pédales ou à l'équivalent de quatre pédales. Or, de tels métiers ne remonteraient qu'au VIe ou VIIe siècle de notre ère... Quant aux chevrons, qui prennent une quarantaine de fils de chaîne et occupent onze millimètres environ à la montée ainsi qu'à la descente des côtes obliques, ils ne compliquent pas le problème : c'est là une façon de tisser. »

Il convient de noter que les côtes des chevrons montent et descendent à plus de 45° et la chaîne est très serrée. Cela explique bien cet étirement du linceul, dont il a été parlé plus haut. Notons d'autre part que les chevrons sont assez irréguliers et que toute l'étoffe a, de ce chef, un caractère assez primitif.

Revenons à l'étoffe. Elle est trop neuve, dit-on. Mais dans nos musées de tissus, des étoffes de l'époque égyptienne, — c'est-à-dire ayant mille ans de plus que le Suaire du Christ, — ont l'air tout aussi neuf. Quand une étoffe n'a servi qu'une fois, quand elle n'a pas subi l'usure d'un emploi quotidien ou du moins fréquent, si vieille qu'elle soit, elle pourra jaunir, mais elle restera neuve.

Mais le Suaire est trop blanc, insiste-t-on. Non, il n'est pas plus blanc que telle tunique égyptienne que l'on voit au Louvre, et qui date de 600 ans avant notre ère.

Le ton de l'étoffe du Saint-Suaire est celui d'un ivoire un peu jauni, et en dehors des empreintes et des marques d'incendie il présente des brunissements et des taches diverses qui semblent bien indiquer un âge très ancien.

Mais tout cela n'est que l'accessoire. Oui ou non, un sergé 3 : 1 peut-il remonter au temps du Christ? Voilà le problème essentiel, au point de vue archéologique. S'il ne s'agissait que d'un sergé 2 : 1, c'est-à-dire à trois paquets de lisses, il n'y aurait pas d'hésitation. Nous connaissons des étoffes néolithiques, datant de 4.000 ans et dont les armures ont exigé des métiers à trois paquets de lisses. Pour les étoffes à quatre paquets de lisses, c'est différent. A quelle date a-t-on commencé à avoir des métiers à quatre pédales? M. Pfister, conservateur du Musée Guimet à Paris, peut montrer un coussin funéraire d'Antinoë, qui peut être du IVe siècle de notre ère et qui est, comme le Saint-Suaire, un sergé 3 : 1.

Il n'est pourtant pas nécessaire de croire que ce coussin est d'une étoffe qui venait justement d'être inventée. Le sergé qui la constitue semble avoir été importé d'Asie, et rien n'empêche que la Syrie en ait reçu aussi bien que l'Egypte. Ce serait Joseph d'Arimathie qui aurait acheté le linceul. C'était un homme riche, un notable en Israël, un membre du Sanhédrin, nous dirions aujourd'hui un *sénateur*. Si donc il est impossible de démontrer que l'étoffe du Saint-Suaire remonte effectivement à l'époque de Jésus-Christ, il est non moins impossible de démontrer le contraire, et il y a des vraisemblances en faveur de l'affirmative.

Si après l'archéologie nous interrogeons la chimie et la médecine légale, elle nous répondront que le cadavre du Christ ne devait sans doute pas laisser son empreinte sur le linceul, s'il n'y avait eu, parmi les parfums destinés à l'embaumer, des produits capables de déterminer ces empreintes. Or, justement la poudre d'aloès a cette propriété. Les images qui se voient sur le Saint-Suaire ne peuvent pas être de la peinture. Elles sont l'effet d'un *brunissement aloétique*. M. Vignon et dom Tonelli ont fait, à ce sujet, des expériences qu'ils tiennent pour péremptoires. Mais ils employaient, il y a trente ans, de l'aloès mis dans de l'huile, tandis qu'ils emploient aujourd'hui de la poudre d'aloès. L'antique médecin de Haroun-al-Raschid, Mésué, dit de l'aloès vrai que, mélangé à la myrrhe, il combat la putréfaction des cadavres. Quant au transport sur le drap du sang qui était déjà sec, il suffit, pour l'expliquer, de rappeler que la fibrine est soluble dans l'alcali et que l'alcali se dégage naturellement d'un corps qui vient d'être pris par la mort.

La science ne fait donc aucune objection grave. Elle confirme plutôt la possibilité des empreintes sur le Suaire. « Et moins que jamais il est question d'attribuer la confection des images à un peintre, pas plus que le rendu des caillots, du sérum, des gouttes de l'occiput, du liquide vésical. Il y a eu, dans ce drap, un cadavre. »

Quel était ce cadavre? Si ce n'était pas le Christ, « qui donc alors était cet homme? Flagellé comme le Christ, couronné d'épines, lui aussi, crucifié, frappé d'un coup de lance, le corps n'avait pas été lavé, faute de temps, il n'avait pas été oint d'aromates, ni lié de bandelettes. Il n'était pas resté dans le sépulcre... De ce parfait sosie du Christ, qui donc garda le suaire, en relique? » Il n'est pourtant pas d'usage de déterrer les morts pour conserver leur linceul!

M. Vignon est donc convaincu qu'il s'agit bien là du suaire authentique du Christ. Il soutenait cette thèse, il y a trente ans [1]. Il la soutient encore plus énergiquement aujourd'hui. Son raisonnement est impressionnant. Nous ne voyons, quant à nous, aucune difficulté à en admettre les conclusions.

Approchons donc pieusement du Suaire sacré du Christ. Demandons-lui de nous dire quelque chose des traits physiques de notre divin Maître. Nous connaissons sa physionomie morale par son incomparable Evangile ; mais combien ne serions-nous pas heureux de connaître son aspect extérieur, de contempler son visage authentique! Hélas! il semble que la Providence, dédaigneuse

[1] *Cf. Ami* 1902, p. 577-587.

— justement — de nos curiosités même légitimes, n'ait voulu nous laisser que l'image du Christ sacrifié pour nous, comme pour nous dire que c'est dans sa mort qu'il a rempli toute sa mission et offert de lui-même au monde la seule image qu'il entendait lui léguer !

Allons tout droit au visage : c'est là que se reflète l'âme, c'est, pour ainsi dire, la partie la plus spirituelle du corps. M. Vignon nous le décrit avec émotion, tout en poursuivant sa démonstration.

« Voici le Visage, écrit-il, si beau dans l'abandon de la mort. Ce qui serait miraculeux, ce serait qu'un peintre, même génial, eût peint ce que l'œil et la photographie voient sur l'étoffe et que le négatif de l'œuvre fût cette Face ! Trois plaques, sans compter celles que l'on a prises, en vue de la reproduction trichrome, nous la donnent aujourd'hui. Une plaque la montre en grandeur naturelle, une autre la réduit à un peu moins des trois quarts de la dimension vraie. Enfin, sur la plaque d'ensemble, longue de 47 centimètres, la tête n'atteint pas 3 centimètres et elle est belle. On jugera d'autant mieux du caractère de cette Face que le modelé en est maintenant plus continu. Il est purifié notamment des irrégularités et grumeaux imputables aux agrandissements que l'on faisait de la plaque Pia. Les traits sont donc mieux formés, plus complètement lisibles. Mais la bouche reste énigmatique... »

Ce qui est sûr, c'est que, telle qu'elle est sur le Suaire, elle ne saurait être l'œuvre d'un peintre. « Trop près du nez, sur le Suaire ou sur les photographies qui le montrent tel qu'il est, je découvre une *fausse bouche*. Une partie sombre ferait une lèvre supérieure : non, sur le négatif du Linceul, c'est le saillant de la moustache. Vient ensuite une bande pâle, que l'on tiendrait pour une lèvre inférieure. » Mais quand on prend un *négatif* de cette fausse bouche, on s'aperçoit qu'elle produit sur la plaque, à sa place naturelle, c'est-à-dire plus bas qu'elle n'apparaissait : *la bouche vraie*. Quel artiste aurait eu pareille trouvaille ?

« Sur le front, voici la goutte fameuse que les Clarisses voyaient sinuer. J'expliquais les ondes par des rides ; mieux vaut dire avec le P. d'Armailhacq que les cercles en jonc de la couronne avaient gêné le flux du sang. La stagnation du sang se voit très bien sur la photographie de la Face en grandeur naturelle, puis le sang glisse au sourcil, où il se fige dans la cuvette que l'on sait. — Voici une marque visible à gauche, en haut. Je la montrais, sur le Suaire, à Mgr l'Archevêque. Au centre le sang séché ; du sérum l'entoure, bordé lui-même. Le tout ne dépasse guère le centimètre. — Revenez vers le front. Voici des caillots échancrés, presque détruits. Voici des marques pâles... Passez à l'occiput, pour mieux comprendre.

La plaque qui montre la nuque et le dos aux deux tiers de la grandeur naturelle est un document capital. Déjà la plaque Pia m'avait fait soupçonner d'étranges choses dans les caillots de l'occiput. Et pourtant, à Turin, mes yeux n'ont vu qu'un linge souillé. Mais pour l'objectif, il y a là des centaines de marques pâles : dans la tombe, sur le Suaire, autant de gouttes se pressaient, se fondaient, commençant de couler suivant l'axe. Trouvant un caillot, déjà sec sur le corps, déjà reproduit par le Suaire, elles l'attaquaient. Elles en auront détruit plus d'un sur l'image de l'occiput : cela on le devine... *Deux phases à ces choses* : d'abord, le sang des plaies vient sur le drap ; puis, après vingt heures peut-être, un liquide suinte, à travers les cheveux collés par la sueur et par le sang. Alcalin, ce liquide attaque les caillots, d'autant qu'il trouve l'ammoniaque, naissant de la fermentation de cette urée dont la sueur fébrile était riche. Et il délave l'aloès bruni, humide encore. Un cadavre était donc là. »

On revient donc de toutes parts à la même constatation fondamentale : celle de l'authenticité du Saint Suaire.

De la tête, passons au Cœur. Il ne nous est pas découvert directement, mais le côté a été ouvert par un coup de lance terrible. Ce coup de lance, M. Vignon l'a observé sur l'étoffe. Il le décrit ainsi : « Une plaie oblique. Une lèvre supérieure continue. Un flux couvrant en partie l'autre lèvre : coulant en des ruisseaux qui se rejoignent, se divisent, pâles ici, foncés ailleurs, avec des transitions insensibles. Une photographie spéciale révélerait-elle un caillot et du sérum ? »

Mais le Suaire nous parle aussi de la flagellation. La photographie rend d'une façon magnifique tout le détail des empreintes sacrées :

« Les coups se croisent : ou bien irréguliers, ou bien montrant le double renflement terminal des haltères longs d'environ 3 centimètres, qui plombaient, au bout, les lanières ou cordes du flagrum. L'haltère frappait avant que la corde arrivât. Celle-ci repartait la première avant d'avoir cinglé, coupé. On voit donc seulement les coups frappés par les haltères. Tantôt le sang paraît. Tantôt c'est un gonflement. Parfois l'un des bouts seulement écrase ou griffe. Ici la tige de l'haltère a marqué. Du sérum entoure les blessures graves. Sur les côtés, et vers le bas, l'homme ne pèse plus sur le linceul : tout s'atténue. Les coups reprennent dans ce que les brûlures (faites par quelque incendie) laissent deviner du bras droit... Au saillant des omoplates, des gouttes se pressent, irrégulières et fines. — Ce que je tenais, il y a trente ans, pour l'ecchymose due au poids de la croix écrasant l'arrière de l'épaule droite affaissée, se voit bien sur le Suaire.

Sur les parties charnues, quelque dix-huit coups se perdent à demi dans l'image forte. Deux coups, à gauche, ont une queue, faite par la corde ou lanière. Les cuisses sont tachées, par dessous. Sur l'arrière du mollet droit, les coups frappaient d'aplomb ; ils griffaient un peu le mollet gauche.

Plus bas que les mollets, les jambes d'un homme gisant sur une dalle nue auraient perdu le contact avec le sol. Elles ont effleuré ici le drap ; sans peser, elles ont touché, surtout à droite, où se révèlent des plaies qui avaient suppuré. Des coups se voient aussi au creux des deux jarrets. J'admets alors que des linges, faisant matelas, couvraient la dalle.

Sur l'image face, voyons le mollet gauche : quelque cinq lanières ou cordes l'ont enveloppé de coupures « suppurantes ». — Il est à noter que le *flagrum* romain comportait cinq cordes, au moins d'après certains spécimens que les archéologues ont pu étudier. — « Les coups venaient de l'arrière. Ils étaient portés de telle sorte qu'ils allaient frapper sur l'avant. Avaient-ils cinglé, en même temps, l'autre jambe, eux et d'autres ? Oui, car elle est zébrée de fines coupures. »

Quant à ce qui se passait sur les faces externes des jambes ou bien entre elles, si c'était un peintre

qui eût voulu falsifier le Suaire, peut-être aurait-il trahi son œuvre, en prolongeant les lignes. Mais de la façon dont le drap reposait par devant sur le corps, le Suaire ne nous en dit rien. Les zébrures sont strictement limitées aux points de contact du corps et du drap. Par devant, l'image nous montre aussi des coups qui ont atteint la poitrine Mais comme le flagellé était attaché à une colonne basse comme celle qui se voit à Sainte-Praxède, à Rome, le bas du corps, par devant, se trouvait protégé.

Tout se passe donc rigoureusement comme le doit laisser prévoir ce que l'on sait de la Passion du Christ. Ces coïncidences constituent une accumulation croissante de preuves.

Nous n'avons pas encore cependant parlé des traces de la crucifixion Ces traces se montrent uniquement aux pieds et aux mains. Il est à remarquer qu'il n'y a pas de pieds sur l'image face. L'on ne voit plus, sous les mollets, qu'un ton vague, avec une tache sanguinolente vers le bas. Un linceul faux eût mis les pieds, avec les plaies d'entrée des clous. Tous les copistes font ainsi. Le vrai linceul est tout différent. Il est ce que la logique veut qu'il soit. Voici : « L'homme, reposant sur le dos, avait la plante des pieds loin du sol. Et quand même, la plante, au moins du pied droit, a marqué, fortement ; c'est donc que l'extrémité postérieure du Suaire s'est rabattue sur les pieds : sur les pieds que, par suite, l'étoffe antérieure ne touchait pas. » Il est probable que les pieds, comme la tête, étaient calés, dans le sépulcre, par de menus linges, peut être les bandelettes qui devaient servir, le dimanche matin, à achever l'ensevelissement, en serrant le Suaire contre le corps. On comprend aussi fort bien la tache sanguinolente qui marque le point où les pieds reposaient sur le suaire : l'arrachement des clous avait dû rouvrir les plaies, en donnant issue à ce que la pesanteur avait amassé de liquide au bas des jambes. Il s'est donc produit un écoulement relativement considérable de sérosités, qui ont mouillé les deux doubles de l'étoffe.

Tout cela est parfaitement naturel, et pourtant il est peu probable qu'un artiste aurait pu avoir de si minutieuses précautions pour comprendre et copier la nature, s'il avait inventé totalement le suaire.

Mais si les pieds manquent sur la face antérieure, leur figuré sur l'image postérieure est, elle aussi, tout à fait conforme à ce que l'on pouvait attendre :

« Mis, pour le crucifiement, le gauche sur le droit et percés d'un seul clou, les pieds n'avaient pu être ramenés l'un contre l'autre : le bout du pied gauche couvrait encore l'extrémité du droit. Le talon gauche restait plus haut que l'autre. La jambe gauche était encore un peu ployée. Et sans doute le talon gauche pressait le suaire, mais la crête externe du pied ne faisait que l'effleurer. Cela dit, la plante du pied droit, qui seule touchait l'étoffe, a fait une image forte. L'empreinte s'interrompt au creux central des orteils, elle reprend assez confuse, les doigts étant enveloppés sur la droite comme par le bout. »

Tout cela est inscrit dans le Saint-Suaire et chacun peut faire soi-même l'expérience que c'était bien ainsi que les choses devaient se passer Mais il ne s'agit pas seulement ici de la position des pieds. Ces pieds avaient une atroce blessure faite par le clou unique qui les attachait l'un sur l'autre. Or cette blessure est marquée sur le linceul :

« Au pied droit, vers le milieu, un caillot couvre la plaie. Du sang qui a giclé lors de la mise en croix, et fait des gouttes, s'échappe sur l'avant : dans le Suaire, ce sang était sec. Mais, dans la tombe, un sang demi-coagulé a coulé vers le talon. Le caillot, fluide encore, n'avait pas expulsé tout le sérum. Du sérum coule à côté, entraînant l'aloès, qui le borde. Sous le talon, le caillot fait une tache que le sérum dépasse. Sérum, et caillot fluide encore, vont ensuite, par côté, sur le drap : le caillot est marbré de pâle et le sérum l'entoure. Mais, à côté du talon, le drap faisait un pli : les deux doubles ont été mouillés ensemble, sans que le flux atteignit le haut du pli.

Sous le pied gauche, la plaie est pâle : largement bordée par le sérum, elle avait laissé fuir le caillot. Marbré, il coule au bord du pied vers le talon. Ici encore, probablement pour caler un peu les talons par côté, le drap faisait un pli, plus étroit. »

Les mains comme les pieds avaient subi l'horrible supplice des clous. Sur le Suaire, on ne voit que la main gauche, posée sur la main droite. Elle a été traversée par le clou. On se représente bien ce qui a dû se passer, en examinant la photographie qui nous la donne, au double de ses dimensions naturelles. Tandis que la croix était encore à terre, le sang jaillit avec force, par l'affreuse plaie qui vient d'être faite à coups de marteau frappant sur l'énorme clou. Lorsqu'on dresse la croix, ce sang coule suivant la verticale et forme deux flux dont l'un vient du fond même de la plaie. Du sérum dépasse le sang. Mais sur le Suaire, le flux est horizontal et dirigé vers l'extérieur. Pourquoi ? Parce que, en passant de la croix au sépulcre, la main a tourné d'un angle droit. Le sang qui suivait l'avant-bras gauche s'est échappé suivant la verticale, quand l'homme était en croix. Il a fait, sur l'autre bras, des méandres. Tout ce sang, sang de la main et sang des avant-bras, était sec avant la mort « Sur une toile molle, servant à peindre un Suaire faux, quelle technique, quelle matière auraient donné ces caillots des mains, des avant-bras, et, sous les pieds, la chose marbrée, le sérum ? » Prenez du sang, vous aurez les taches que l'on voit aux tabliers des bouchers. Mais, ici, ce n'est pas du sang frais, c'est du sang d'un homme mort.

« Ainsi l'homme a été flagellé, crucifié, il est mort, il a été mis dans ce drap. Mais il faut que jusqu'au bout le cadavre se prouve lui-même... Eh bien ! il devait y avoir sous les mains une chose mise là par respect : pour couvrir, et j'ajoute, pour absorber. Comme il arrive souvent, la vessie s'est vidée, mouillant la substance absorbante, étoupe, lichen. Mouillée, la chose a taché le drap, faiblement. Mais les doigts de la main gauche étaient proches ; ils avaient déjà fait leur image : l'empreinte, humide elle-même encore, s'était dissoute en partie ; on voit les doigts, ils ont pâli, au bout ; un cerne

fort est au terme de la partie redissoute. Quant à la façon dont, sur l'étoffe encore humide, l'aloès oxydé se redissout, avec un cerne, mes expériences appuient mon dire. »

Tout cela est-il assez réaliste ? Comment un artiste fraudeur aurait-il accumulé tous ces détails ? Comment aurait-il sacrifié l'effet extérieur, que recherche avant tout l'art, pour obtenir ce réalisme complexe, qui ne parle qu'à une lente réflexion et non au regard, lequel en est plutôt déconcerté de prime abord ?

En dépit des lacunes de l'histoire, il est donc permis de croire à la parfaite authenticité du Saint-Suaire. Certes, ce n'est pas là un article de foi. Chacun peut se faire sa conviction personnelle là-dessus. M. Vignon nous donne la sienne ; il n'en a pas changé depuis son premier ouvrage d'il y a trente ans. Une longue et patiente étude l'a au contraire confirmé de plus en plus dans son opinion. Nous reconnaîtrons loyalement qu'elle est la plus solide, la plus fondée, la plus raisonnée que l'on puisse désirer, en cette matière.

III

L'archéologie nous a conduits à une question d'un intérêt vraiment palpitant. Nous allons passer à l'histoire contemporaine ; elle nous ménage en général plus de tristesse que de consolation. Notre âge est sous le signe de la bourgeoisie incrédule. Celle-ci affiche de grandes prétentions à la justice et à la liberté ; mais elle s'irrite des limites que la religion chrétienne impose à ses instincts de jouissance et de domination. Elle ne peut nier que l'idéal chrétien soit quelque chose de très grand et de très beau : l'union de tous les hommes dans une vaste et belle fraternité, sous le regard du commun Père, et dans le but de conduire tous les êtres intelligents et libres que nous sommes à un bonheur éternel. L'incrédulité moderne n'a pu faire autrement que de copier son propre idéal sur celui-là. Mais au paradis que le christianisme offre à tous les hommes, elle prétend substituer un paradis fait de main d'homme.

Pour la confection de ce paradis, elle fait appel tantôt à la science, qui devient ainsi la religion des temps nouveaux, tantôt à la mystique égalitaire du communisme, autre caricature de la religion fraternelle que nous professons. Et la crise actuelle, bien qu'elle révèle, de mille côtés à la fois, les illusions de ceux qui croient pouvoir promettre le bonheur, soit au nom de la science, soit au nom de la politique étatiste à outrance, ne fait pénétrer que lentement dans les esprits enténébrés la certitude que déjà leur insinuait l'Evangile, à savoir, que « l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. »

L'un des pays du monde où les illogismes et les pharisaïsmes de l'incrédulité bourgeoise se montrent le plus à nu est toujours le Mexique. Ce pays est aux mains d'une clique d'anticléricaux. Les gouvernants professent les principes de la Révolution. Ils parlent volontiers le langage humanitaire, que résume la devise fatidique : « Liberté, Egalité, Fraternité. » Mais ils ne cessent de faire des entorses à ces mêmes principes, quand il s'agit de la religion catholique.

Le P. Dudon suit de près ce qui se passe là-bas. Il nous a déjà entretenus de la politique mexicaine dans le *Correspondant* du 10 octobre 1931 et du 25 février 1932. Il y revient dans le nº du 10 juillet, sous ce titre : *La liberté au Mexique.* Suivons son exposé, en y joignant quelques réflexions.

Le 20 janvier dernier, le ministère mexicain fut renouvelé. Callès a gardé le portefeuille de la guerre. On a donné les Finances et les Affaires étrangères à deux de ses anciens complices, l'Agriculture à un de ses parents, les Postes et Télégraphes, l'Industrie, l'Intérieur à trois généraux. Mais Callès demeure visiblement l'âme du gouvernement. Son esprit est celui que l'on connaît : l'esprit d'un franc-maçon sectaire et de formation scientifique primaire.

On sait par quel procédé cynique et perfide les maîtres de la politique mexicaine ont juré, sans porter atteinte, disent-ils, à la liberté de conscience, de détruire la religion catholique. Ils ont imaginé tout simplement de fixer, d'une façon légale et irrévocable, le nombre des prêtres à un taux tel que l'immense majorité des catholiques soient hors d'état de remplir leurs devoirs religieux. De cette façon, on doit normalement s'attendre à ce que la religion finisse par extinction, tout comme les anciens Japonais, convertis par S. François Xavier, avaient fini, étant privés de prêtres, par ne plus retenir que quelques points saillants de la religion de salut.

Pour se faire une idée de la perversité de ce plan, donnons d'abord des chiffres, puis les raisonnements par lesquels on prétend le justifier juridiquement.

L'Etat de Vera-Cruz a fixé le nombre des prêtres autorisés sur toute l'étendue de son territoire à 13, — celui du Yucatan, à 9, — celui de Chiapas, à 12, — le district fédéral de Mexico ne doit avoir que 25 prêtres !

Dans l'Etat de Sonora, le Parlement a décrété qu'un prêtre pour 20.000 habitants doit suffire. Celui de Michoacan pense qu'un prêtre pour 50.000 habitants, c'est bien assez ! On arrive ainsi à des résultats extraordinaires : « Le district du nord de mon diocèse, écrit le pro-vicaire de Basse-Californie, Rosendo Nunez, est divisé en trois paroisses : Tijuana compte 10.000 paroissiens ; Mexicali, 15.000 ; Ensenada, 5.000. A supposer que l'unique prêtre autorisé au ministère dans ce district réside à Mexicali, il en résultera que, pour l'approcher, les habitants de Tijuana devront faire 180 kilomètres, et ceux d'Ensenada 280, par de mauvais chemins qui, à la saison des pluies, sont impraticables. « Par ailleurs, ce district du nord a une étendue de 75.144 km², il est donc « ridicule, poursuit le pro-vicaire, de supposer

qu'un seul prêtre puisse pourvoir aux nécessités spirituelles de 30.000 fidèles dispersés dans une aussi énorme étendue. »

Il est rare, à vrai dire, que l'impossibilité matérielle de pratiquer leur religion dans laquelle on place les catholiques, éclate d'une manière aussi massive. Mais c'est, sur une moindre échelle, partout la même situation qui est imposée à l'Eglise. Prétendre après cela, comme le font les législateurs mexicains, qu'ils respectent la liberté de conscience, est une sinistre plaisanterie !

La Constitution mexicaine autorise les protestations légales contre les mesures gouvernementales dont les citoyens croient avoir à se plaindre : c'est ce que l'on appelle là-bas l'*amparo*. Les catholiques ont usé largement de cette ressource quelque peu illusoire ; ils ont formulé des *amparos* en nombre imposant. Pour le seul diocèse de Mexico, il y en eut 60.000. Mais les tribunaux ont refusé d'en tenir compte. Et il faut transcrire ici les considérants qui ont été mis en avant par l'un des juges : — Ces protestations, a-t-il prétendu, sont sans portée ni contre le Congrès qui a voté la loi, ni contre le Président qui l'a promulguée, car « la loi se borne à réglementer le nombre des prêtres ; elle ne légifère pas concrètement et individuellement pour les fidèles et croyants; elle ne leur impose directement aucune prescription, aucune prohibition qui gêne leur liberté de professer leur croyance ; elle ne prohibe pas l'exercice de leur culte et de leurs pratiques religieuses... Par conséquent, est à rejeter et est rejetée, *de plano*, comme inopérante, la demande de l'*amparo*. »

Comme raisonnement, cela n'a rien à envier à l'œuvre des légistes qui firent chez nous la *Constitution civile du clergé*, en 1791. Pourvu que l'on ne touche ni au dogme ni à la morale, le clergé n'a rien à dire ! Comme si le dogme et la morale devaient vivre tout seuls, en l'air, pour ainsi dire, sans que personne les représente officiellement ou les défende ! Qui ne voit que légiférer sur le nombre des prêtres, comme sur la manière de les former ou de les nommer à leurs postes, c'est atteindre indirectement, mais sûrement, le dogme et la morale, auxquels on prétend, par une rouerie mensongère et enfantine, ne pas vouloir toucher ? C'est joindre l'hypocrisie à l'intolérance et c'est bien le cas de redire le mot fameux : « O Liberté ! Que de crimes on commet en ton nom ! »

On comprend dès lors que le Souverain Pontife, gardien des libertés catholiques, ait protesté énergiquement, au nom de la justice la plus élémentaire, auprès du gouvernement mexicain, dans une Encyclique particulière. Ce document a été promulgué, en face de toute la nation, par Mgr Ruiz, archevêque de Morelia et délégué apostolique. Dans ce document, le Pape qualifie sévèrement les mesures prises par les autorités mexicaines. Il y voit « un commencement de l'abolition de la religion chrétienne et un dessein de provoquer l'apostasie nationale. » En présence de ces intentions perverses, il indique la politique chrétienne. Aucune haine, aucun sentiment de révolte, aucun oubli des devoirs envers les pouvoirs publics. « A chercher des remèdes, dit le pape, il ne faut point penser à une prise d'armes. Sans parler d'autres considérations, elle n'a aucune chance de réussir. Que l'on pourvoie plutôt à l'éducation du peuple chrétien, dans l'adhésion au Saint-Père, à la hiérarchie et à l'Eglise. Et très particulièrement, que l'on anime, organise et dirige les meilleurs éléments, parmi les laïques, dans un apostolat pacifique, mais efficace et infatigable, qui arrive aux ennemis eux-mêmes de l'Eglise pour les convertir. »

Attitude digne des premiers chrétiens. Nous ne répondrons à l'injustice que par la charité. Nous opposerons les énergies de l'esprit et de l'amour aux partisans de la force et de la haine. Nous accomplirons le mot de l'apôtre : *Vince in bono malum !* A ceux qui se targuent de représenter le progrès intellectuel, nous répondrons par les arguments d'une intelligence supérieure. Ils n'ont point le monopole de la science, et nous proclamons au contraire l'alliance naturelle et nécessaire de la science et de la foi.

Les primaires qui régissent le Mexique, et qui en sont toujours aux théories positivistes d'il y a cinquante ans, soutiennent au contraire que la science doit remplacer la religion. Ils veulent séparer l'enseignement de la religion, sans être toujours bien conséquents avec eux-mêmes. On sait par exemple qu'en France la législation scolaire est beaucoup plus sectaire en ce qui concerne l'enseignement primaire qu'en ce qui regarde l'enseignement secondaire. Le prêtre n'est pas admis à l'école primaire ; il a ses entrées au lycée ou au collège secondaire. Le petit bourgeois a encore le droit d'avoir une religion ; l'enfant du peuple n'y a pas droit, — à l'école du moins : on a vu des instituteurs arracher du cartable de l'écolier le catéchisme qui s'y cachait silencieusement !

Au Mexique, c'est un peu la même chose. L'article 3 de la Constitution Carranza, actuellement en vigueur, édicte que l'enseignement sera laïque à tous les degrés de l'enseignement primaire. Les écoles libres elles-mêmes ne sont pas exceptées de cette prescription tyrannique ! Mais l'enseignement secondaire est excepté, — au moins par prétérition, — de ces dispositions draconiennes. Sans doute, les établissements de l'Etat pratiquent, par ordre, le laïcisme le plus rigoureux et le plus orthodoxe, mais du moins les collèges libres peuvent-ils enseigner la religion. Le ministre actuel de l'instruction publique [1] a essayé de rogner jusqu'à ce reste de liberté dont usent encore les

[1] Ce ministre se nomme Bassols. C'est un professeur de droit. Sa science juridique lui sert surtout à découvrir les moyens d'opprimer ses concitoyens. Il est le fils d'un publiciste de Puebla de Los Angeles, Narcisse Bassols, qui publiait jadis une Revue, pour laquelle il recevait des Brefs élogieux du Saint-Père. Il a été lui-

catholiques. Il a donc tenté d'anéantir le peu de liberté religieuse qui se trouve encore dans la législation scolaire. Il a raisonné ainsi : « Du moment que les collèges libres sont obligés d'envoyer leurs élèves devant les jurys d'examen de l'Etat, il est permis de les considérer comme de simples annexes des établissements de l'Etat. Par suite, on doit leur appliquer les règles qui régissent ces derniers et leur interdire l'enseignement de la religion ! » Magnifique exemple de l'astuce profonde et comique à la fois qui anime certains renégats, dès qu'il s'agit d'une liberté à étrangler. Bassols prépara donc un décret. Mais l'*Union nationale des pères de famille* se mit en mouvement. Les journaux ayant publié le texte du décret, une protestation énergique et longuement motivée fut formulée contre ce texte tyrannique. On y faisait appel à la Constitution elle-même. On y raisonnait de la façon suivante : « Les parents chrétiens ne placent leurs enfants dans les collèges libres que parce que l'on y enseigne la religion, qui est bannie de l'enseignement officiel. N'est-ce pas une dérision que de leur enlever cette liberté même d'élever leurs enfants suivant les exigences de leur conscience ? N'est-ce pas enlever aux collèges libres tout ce qui fait leur raison d'être, et supprimer en fait la liberté d'enseignement que l'on prétend maintenir ? Le gouvernement entend-il obliger les parents chrétiens à envoyer leurs enfants à l'Etranger pour y faire donner à ces êtres, dont ils ont la charge, l'instruction religieuse que le Mexique leur refuse ? »

Ce dernier argument surtout a dû porter, car le décret préparé et peut-être signé n'a point paru à l'*Officiel*.

Il n'en reste pas moins qu'un grand nombre des dirigeants mexicains sont imbus d'un sentiment d'aversion toute « laïque », comme on dit maintenant par un véritable abus du mot « laïque », qui ne signifie nullement « anticlérical ».

Veut-on savoir où en sont les « penseurs » mexicains, en fait de connaissance de la philosophie profonde de la religion et de son rôle dans l'histoire générale de l'humanité ? La revue intitulée *Redención* qui est l'organe du gouverneur de Tabasco, Garrido Canabal, expose nettement les idées des milieux dirigeants :

« *Premièrement*, disparition des religions, c'est-à-dire du surnaturel. Guider l'homme, dans le domaine de ses facultés mentales, par la seule raison ; et organiser son existence d'une manière adéquate pour manier ses forces naturelles et les mettre au service d'une vie toujours plus parfaite et élevée, au profit de la société.

Deuxièmement, destruction de toutes les superstitions et vices qui diminuent la volonté, mutilent l'intelligence et atrophient le dynamisme des organes vitaux.

Troisièmement, éduquer l'enfant pour la lutte dans le domaine de l'action, d'accord avec l'idéal social de l'époque où il vit.

Quatrièmement, pratiquer la morale sous ses aspects multiples et faire de la fraternité universelle la dynamo qui pousse les intelligences vers une vie plus juste, plus humanitaire, où il n'y ait ni exploiteurs ni exploités. »

Ces phrases prétentieuses et amphigouriques signifient tout simplement que le communisme, — ce christianisme matérialiste et laïcisé, — doit remplacer l'antique religion, qui prêche, elle aussi, la fraternité universelle, mais qui fonde cette fraternité sur l'amour de Dieu et du prochain, et non sur la haine des classes !

Veut-on avoir une idée des ignominies auxquelles aboutit en pratique cette haine, qui englobe et alimente la haine de Dieu et de la religion ? Que l'on médite le petit fait suivant : dans le village de Hercules, tout voisin de Queretaro, le maire Edouard Moreno, ami personnel du gouverneur de la province de Queretaro, Satrunin Osornio, fit réciter par une petite fille, dans une réunion publique tenue le 1er mai dernier, *des vers à Satan*. Et la pièce se terminait par ce monstrueux blasphème : « Si nous triomphons dans le chemin, nous arriverons jusqu'à Dieu, nous le vaincrons et tu règneras ! »

Lèvres innocentes, lèvres de petite fille, lèvres purifiées par le baptême peut-être, voilà ce que l'on vous a fait dire et comment une petite sœur des anges a été contrainte de rendre hommage au grand, à l'éternel vaincu du monde spirituel, à Satan, le rival de Dieu, l'impuissant, le père du mensonge et de la haine !

IV

Quittons vite ces spectacles répugnants et volons à des visions plus consolantes. Hâtons-nous d'opposer aux odieux spectacles de la haine brutale et cynique les magnifiques manifestations de l'amour triomphal.

Le Congrès eucharistique de Dublin a été une splendide glorification d'amour envers Jésus-Hostie. Tous les Congrès eucharistiques sont des explosions grandioses de foi. Le P. Joseph Boubée, qui nous entretient, dans les *Etudes* du 20 juillet, de celui de Dublin, fait à ce propos la juste réflexion que voici :

même catholique pratiquant et il a combattu la Révolution. Il a fait contre Obregon et Calles des campagnes ardentes. Puis, il s'est laissé séduire par la plus basse et la plus vulgaire ambition. Il a renié les convictions de sa jeunesse, comme les traditions de sa famille. Il a pu ainsi entrer dans la camarilla de Calles et s'y faire une place de choix. A peine arrivé au pouvoir, il a osé formuler ses principes. La religion pour lui n'est qu'un *préjugé*. Il ne voit pas, le malheureux, l'immense geste d'agenouillement de l'humanité entière, en présence du mystère de l'infini. Nous ne pouvons que lui conseiller la lecture du dernier ouvrage d'un penseur dont il ne peut contester la gloire et la profondeur, d'un penseur qui n'est pas des nôtres, mais que la puissance de la réflexion a conduit à des conclusions qui coïncident, pour une large part, avec nos certitudes à nous : je veux parler d'Henri Bergson, dans son livre récent. *Les deux sources de la Morale et de la Religion* (in-8 de 346 p., 25 f., Paris, Alcan, 1932). Tandis que Bergson nous affirme que rien de grand ne s'est fait dans le monde sans les mystiques chrétiens, Bassols déclare que la mort de ce préjugé qu'est pour lui la religion, « est la conséquence automatique de l'éducation des masses » ; et qu' « il suffit de montrer au peuple, par les rudiments de la culture, l'absurdité du préjugé religieux, pour qu'il tourne le dos à ses exploiteurs d'autrefois. »

« On demande parfois si tel ou tel Congrès est plus beau que le précédent ; quelle a été la réunion la plus émouvante ; lequel a été le plus réussi de tous ? Pareille question n'a pas de sens et ne comporte pas de réponse précise. Le cadre, l'atmosphère, l'esprit d'une race, l'âme d'un peuple, donnent à chaque Congrès son aspect et sa beauté propres. Vienne et Madrid ont vu l'hommage public de deux vieilles dynasties prosternées devant l'Hostie ; Chicago et Sydney ont vu des foules innombrables renouveler les scènes de l'Evangile ; Amsterdam offrit la vision céleste de ses huit mille petits communiants ; Carthage avait ses horizons lumineux, ses souvenirs sanglants, ses ruines saintes. »

Et l'écrivain ajoute : « Ce qui caractérise le Congrès eucharistique de Dublin, c'est qu'il fut, en même temps qu'international, le plus national qu'on ait jamais vu. » Sans doute, il y vint des adorateurs de tous les pays. Mais la note de fond, la dominante, l'accord fondamental vint de la foi admirable de tout un peuple :

« Toute une race, dispersée depuis des siècles, sous le vent du paupérisme et de la persécution, est revenue, en chantant sa foi et en acclamant son apôtre national, célébrer, devant le gigantesque autel de Phœnix Park et devant la statue d'O'Connel, l'héroïque persévérance de l'âme irlandaise dans sa foi primitive, l'aube d'une liberté nouvelle pour la nation et, nous le souhaitons fraternellement, la complète résurrection politique et sociale de l'Irlande. »

Au sujet de la race irlandaise, rappelons d'abord une chose que tout le monde sait, mais que l'on oublie aisément : c'est que son rôle, à travers les siècles, semble avoir été, en raison de la persécution et comme par une sorte de revanche mystique, de faire pénétrer le ferment catholique au sein des peuples anglo-saxons qui l'avaient rejetés. Il s'est produit une sorte de phénomène que les historiens modernes ont appelé « la mission irlandaise ». Pour le faire comprendre, prenons un exemple simple et frappant. On croit assez communément que si la proportion des catholiques a beaucoup augmenté en Angleterre depuis cent ans, cela vient principalement de ce que des conversions se sont produites en masse sous l'impulsion du « mouvement d'Oxford » que dirigeait un génie tel que John-Henry Newman. Et il est bien vrai que la foule des convertis de l'anglicanisme contient à la fois le nombre et la qualité, que de très grands hommes y émergent au-dessus des autres, que la situation intellectuelle, religieuse et sociale du catholicisme en a été changée du tout au tout. Mais il n'est pas moins certain que les gros bataillons catholiques, tant en Angleterre qu'en Ecosse, sont de nos jours constitués par des Irlandais ou des descendants d'Irlandais que la misère avait contraints de quitter leur pays pour émigrer dans les grands centres industriels et commerçants du Royaume-Uni.

Et justement, le plus grand éloge que l'on puisse faire de la foi irlandaise, c'est que, contrairement à ce qui arrive le plus souvent, dans le phénomène de l'émigration, elle s'est maintenue sous tous les climats, intacte et ardente. Prenez un catholique ordinaire, si je puis dire, un bon paysan, un employé, un ouvrier ; sortez-le de son milieu, de son pays natal, de sa paroisse, et transplantez-le au loin, ou même à quelques lieues de chez lui. Bien souvent nos curés de France en ont fait la remarque : cet émigré, huit fois sur dix, perd sa religion. Parce qu'il n'est plus auprès de l'église qui a vu son baptême, sa première communion, son mariage, il semble qu'il ne puisse plus s'habituer dans une autre et qu'il se sente étranger désormais dans la maison de Dieu. L'émigration, la plupart du temps, est mortelle pour sa religion. Je dis donc que le plus bel éloge que l'on puisse faire de la foi irlandaise est de constater que, chez les humbles comme chez les plus intelligents et les plus audacieux, elle a été, en tout temps, à l'épreuve de l'émigration. L'Irlandais emporte ses convictions catholiques partout où il va. Et il fait souche de catholiques, dans les milieux les plus réfractaires et les plus hostiles à sa foi. Et ce serait une grave erreur de s'imaginer, comme le font parfois les Anglo-Saxons, que ces Irlandais soient incapables de s'élever aux plus hautes situations intellectuelles et sociales.

Chassés de leur pays par les conditions lamentables qui leur étaient faites, les Irlandais ne sont que 4 millions sur leur territoire, mais 30 millions sur la surface de la terre. Ils ont colonisé l'Australie et la Nouvelle-Zélande ; ils ont peuplé l'Amérique du sud en partie, et ils constituent çà et là dans l'Amérique du nord, et tout particulièrement aux Etats-Unis, des flots très importants et très denses. Dans ce dernier pays, ils sont, en beaucoup d'endroits, maîtres ou arbitres de la situation politique.

On a vu, à l'occasion du Congrès de Dublin, qui coïncidait avec le XV^e^ centenaire de saint Patrick, le saint national par excellence, un nombre considérable de ces Irlandais émigrés revenir dans la mère-patrie, que quelques uns d'entre eux n'avaient pas vue depuis des années ou dizaines d'années. Il y avait notamment les trois cardinaux américains (NN. SS. Hayes, O'Connell, Dougherty), qui sont tous trois de souche irlandaise, six prélats irlandais d'Australie, dix archevêques ou évêques irlandais d'Angleterre, des évêques irlandais revenant de Dantzig, des Iles Fidji, de Simla, de Port d'Espagne, de Nigeria, d'Afrique du sud, du Canada, de Zanzibar, des Etats-Unis.

« C'était, dit le P. Boubée, un spectacle curieux, jusque dans ses moindres détails, que ce *rallye* de la race irlandaise, dont on n'avait vu encore aucun exemple. Voici, traversant le Pas-de-Calais, un groupe de quatre missionnaires aux barbes touffues et grisonnantes ; il y a vingt-cinq ou trente ans qu'ils ont quitté l'Irlande et ne l'ont plus revue ; pour l'un d'eux, il y a cinquante-quatre ans ! Des familles voyagent en groupe : le père, couperosé, la mère aux cheveux roux ; ils avaient passé le canal tout jeunes, il y a quinze ou vingt ans ; ils reviennent du Lancashire ou du Yorkshire, escortés de trois, quatre, cinq enfants, dont les plus grands eux-mêmes ne connaissent encore que par des images ou

des récits la vieille patrie irlandaise. « Mon cousin, dit l'un d'eux, habite une petite maison dans *Francis Street*, à Dublin. Il a, je crois, quatre pièces, et nous serons trente-sept à y loger durant les nuits du Congrès. » Il y a l'Américain qui a réussi : parti de Galway ou de Cork sans le sou, aujourd'hui chef d'industrie ou patron d'un grand magasin à Boston, à Chicago, à Los Angélès. Son portefeuille est bourré de banknotes à éclater ; mais sur la liasse, soigneusement épinglé, un scapulaire voisine avec deux ou trois médailles : « Comme cela, dit le brave homme, si je meurs en route, on verra bien que je ne suis pas juif. » De si loin qu'il vienne, il n'est pas dépaysé, celui-là ; il est à l'aise. Chaque année, depuis trente ans et plus, il est revenu en Irlande ; et chaque fois, en partant, il y a laissé quelque large aumône pour sa paroisse, pour un hôpital ou pour les pauvres ménages qui habitent les ruelles de Dublin.

Ainsi, quand l'Irlande appelle ses fils autour d'elle, c'est l'univers qui s'ébranle... »

Il était naturel aussi que ce Congrès organisé par la catholique Irlande à la gloire du Maître, tournât à la gloire de la foi irlandaise. Tous les rapports présentés au Congrès traitèrent de l'« Apostolat irlandais à travers le monde. » Les travaux seront publiés dans un Compte-rendu spécial. Nous ne pouvons signaler ici que les plus importants. — M. Jean Guiraud, l'auteur bien connu de *Histoire partiale et Histoire vraie*, et rédacteur en chef de la *Croix de Paris*, exposa l'action missionnaire irlandaise dans la France mérovingienne, surtout, aux VIe et VIIe siècles. — A son étude érudite, un jeune Dominicain, le P. Pollet, vint ajouter un complément utile et parfois piquant en rappelant comment cette même foi que les missionnaires irlandais venaient apporter aux Francs, ils l'avaient eux-mêmes reçue des Gaulois, et en parlant de l'œuvre de S. Germain d'Auxerre et de son influence sur la formation de S. Patrick. — Le chanoine Patrick Flynn, fils d'Irlandais et curé de la Madeleine, à Paris, vint dire comment le décret de Pie X sur la communion fréquente et précoce a été et est encore mis en pratique, en Irlande, tout en expliquant aux auditeurs irlandais la situation des catholiques français, si différente de la leur. — Enfin, ce fut un enchantement d'entendre le R. P. Gillet, Maître général des Frères Prêcheurs, parler des *Harmonies de l'Eucharistie*, sans oublier l'idée proprement irlandaise du Congrès, qu'il évoqua dans une péroraison délicatement poétique et superbement oratoire.

Nous avons dit que le XXXIe Congrès eucharistique international coïncidait avec le XVe centenaire de S. Patrick. C'est en effet en 432 que l'apôtre de l'Irlande commença l'évangélisation de cette île. On sait qu'il y implanta une foi que rien n'a pu diminuer, encore moins déraciner, et un esprit apostolique dont le monde entier, à travers les siècles, a bénéficié. Les Irlandais revenaient donc dans leur mère-patrie, non seulement pour y célébrer la grandeur et le divin amour de leur Roi, le Christ-Jésus, mais aussi pour y évoquer les souvenirs d'un grand passé catholique, y redire les hauts faits spirituels de leurs ancêtres, y chanter au Christ un hymne de reconnaissance enthousiaste pour les bienfaits surnaturels reçus d'En-haut, à travers quinze cents ans qui furent bien souvent des ans d'épreuve et de souffrance ! L'insigne du Congrès reproduisait la célèbre *croix de Cong*, l'un des plus vieux monuments de l'art celtique, relique d'histoire et de foi trouvée dans l'ancienne capitale du Connaught, aujourd'hui en ruines. Montée en broche ou suspendue en breloque, cet insigne était formé d'une croix aux quatre branches égales, aux pointes *recercelées*, entre les bras de laquelle s'inscrit un large cercle, portant cette inscription latine : *Congressus Eucharistic. Internat. Dublinensis.* Ce même motif se retrouvait indéfiniment dans toutes les décorations du Congrès et sur les timbres spéciaux, édités par le gouvernement à cette occasion. Les pavoisements publics ou privés, réglementés longtemps à l'avance, ne comportaient que trois sortes de drapeaux : celui du pape, blanc et jaune, avec la tiare et les clefs ; le pavillon national de l'État libre d'Irlande : vert, blanc et orange ; enfin le drapeau spécial du Congrès, portant sur une face la harpe traditionnelle des bardes celtiques et sur l'autre la croix gaëlique de Cong. Ce dernier drapeau était tout entier de couleur bleue, d'un bleu profond, assez proche du bleu marine : telle était, dit-on, la couleur du plus ancien pavillon des rois d'Irlande, au temps de S. Patrick lui-même.

Le ciel même semble avoir voulu s'harmoniser avec la féerie des couleurs qui chantaient la gloire du Dieu aimant de l'Hostie. Le ciel d'Irlande n'a pas la réputation d'être tendre : ciel si souvent gris et maussade ! Il n'y eut pourtant, au cours du Congrès, que quelques gouttes de pluie, le jour de l'Assemblée générale des femmes. Pour la plupart des grandes cérémonies en plein air, et spécialement pour la messe des enfants et pour les fêtes de clôture, on eut en général un temps couvert, sans chaleur excessive, troué parfois, et même souvent, d'échappées de soleil, d'un clair et joyeux soleil, semblable à une plaque d'or sur l'azur du ciel : bleu et jaune, les couleurs du Congrès !

Et la cloche de S. Patrick !

« Plus vénérable que la croix de Cong est la cloche de S. Patrick, relique très chère à la foi irlandaise et trésor conservé avec amour. Il était décidé que, pour la messe pontificale de Phœnix Park, la cloche vénérée serait mise en branle, et que sa voix, tintant l'élévation, serait envoyée par la radio jusqu'aux extrémités du monde, jusqu'au Vatican surtout. On transporta la cloche, avec une escorte d'honneur, sous la garde d'un officier responsable, jusqu'au lieu des cérémonies. Quand elle sonna, aux minutes historiques de l'élévation, ce ne fut pas seulement l'assistance d'un million de personnes qui se prosterna, sur la pelouse immense des *Quinze-Acres* ; ce fut toute la ville de Dublin qui s'arrêta de vivre et de palpiter, pour prendre part au mystère : autos et tramways stoppés au milieu de la rue : hommes

et femmes se jetant à genoux, pour adorer et rendre grâces. Mais ce qui mettait au comble la joie des Irlandais, c'est cette espérance qu'ils se répétaient, la messe finie, les uns aux autres : « La cloche de S. Patrick, la voix de la vieille Irlande, le pape l'a entendue ! [1] »

Il y a une chose encore qui mérite d'être notée dans ce Congrès : c'est la participation du gouvernement lui-même aux cérémonies. On sait ce qu'est ce gouvernement : il est éminemment national et démocratique. M. de Valera, qui a remplacé M. Cosgrave, s'est toujours posé en démocrate ardent et intransigeant. Il est fier aujourd'hui de pénétrer dans ce Château de Dublin, qui était la forteresse de la domination anglaise, tout comme la Bastille, pour un Français de l'Ancien Régime, symbolisait la domination du despotisme royal. C'est là qu'il a voulu recevoir, bien que ce ne soit pas sa résidence habituelle, les hôtes de distinction du Congrès, autour du Cardinal-Légat[2].

« Le samedi 25 juin, accompagné de ses deux fils, le président de Valera montait à bord du steamer *Lopland*, de la *Red Star Line*, amarré à Scotsman's Bay. Ce navire avait apporté des Etats-Unis le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie, et tout un groupe de pèlerins auquel il servait d'hôtellerie. Après avoir rendu hommage au cardinal et aux pèlerins, le président demanda au commandant du bord la permission de se rendre à la lampisterie. Singulière demande ! L'étonnement qu'elle suscitait disparut quand M. de Valera, refusant d'être guidé, descendit d'un pas sûr vers le réduit qu'il désirait revoir : c'était là, expliqua-t-il, qu'en 1918, condamné à mort par les Anglais et s'étant évadé de la prison de Lincoln, il s'était clandestinement embarqué pour l'Amérique. Reçu en chef d'Etat aujourd'hui, il avait voulu revoir la cachette dans laquelle, à demi mort de faim et de fatigue, il avait traversé l'Océan, pour reprendre la mission providentielle dont il se croit investi. »

Mais ce que l'on doit remarquer, c'est que les divergences politiques, en Irlande, ne se réfèrent d'aucune manière à des différences d'attitude envers la religion nationale. L'opposition est aussi fervente que le gouvernement. Quelque opinion que l'on puisse nourrir pour l'intégrisme de M. de Valera ou pour l'opportunisme de M. Cosgrave, il est impossible de ne pas confondre dans un même sentiment d'admiration leur égal esprit de foi, leur même attitude de piété, leur même recueillement dans la prière. Sous les voûtes de la pro-cathédrale, ou dans la nef en plein air que formait la pelouse des *Quinze-Acres*, à Phœnix-Park, devant l'autel dressé pour la messe, tout de suite après les archevêques, évêques et prélats en habit de chœur, des places étaient réservées, du côté de l'Evangile, pour les membres actuels du gouvernement, et du côté de l'Epître, pour les anciens gouvernants qui constituent aujourd'hui l'opposition.

Et autour de ses chefs, autour du Lord-Maire de Dublin et de son Conseil, c'est un peuple tout entier qui affirme sa foi, sans nul respect humain et au contraire loyalement, profondément, intensément.

On sait qu'il n'y eut qu'une note dissidente et elle vint des Orangistes protestants du Nord, qui non seulement boudèrent le Congrès, mais manifestèrent bruyamment et même férocement leur opposition, en assaillant à coups de pierres les trains et autocars transportant les pèlerins catholiques. Il y eut des églises dont les vitraux furent brisés par des bandes de fanatiques. Ailleurs des pèlerins furent injuriés, bousculés, frappés, dépouillés de leurs provisions de voyage !

Tout cela sans doute pour nous rappeler que l'Eglise d'ici bas, même dans ses plus solennelles festivités, est encore et toujours l'Eglise militante et qu'elle doit s'attendre à subir les assauts de l'implacable Ennemi !

[1] Nous l'avons fort bien entendue dans le bureau de l'*Ami du Clergé*.

[2] Pour les accueillir, il s'était mis en habit ! Et pourtant il a déclaré la guerre au frac, à la cravate blanche et au chapeau haut de forme. On a fait savoir discrètement à quelques personnalités étrangères que le fait d'arborer un huit-reflets ou un habit de cérémonie serait, de leur part, une sorte de manifestation en l'honneur du gouvernement de M. Cosgrave, actuellement déchu du pouvoir. Les membres du gouvernement ont en effet constamment assisté aux cérémonies du Congrès, en veston et chapeau mou; tandis que M. Cosgrave et ses amis, non moins assidus aux cérémonies, se montraient en costume de gala.

LITURGIE

Q. — Comme nous sommes ici en plein pays païen, nous ne pouvons guère porter ostensiblement le saint viatique ; la plupart du temps, c'est *privatim* que nous le portons.

Dans ce cas, faut-il, pour prendre la sainte Eucharistie à l'église, se revêtir préalablement du surplis et de l'étole ; ou bien peut-on monter alors à l'autel *in nigris*, en se contentant d'avoir l'étole sous la douillette ?

Bien qu'abonné depuis des années à l'*Ami*, je n'y ai pas vu la solution de ce cas de Liturgie.

R. — I. Le *Codex* (can. 849, § 2) indique d'une manière générale ce qu'il faut observer pour le port caché de la sainte communion aux infirmes : « Quando privatim sacra communio infirmis ministratur, reverentiæ ac decentiæ tanto sacramento debitæ sedulo consulatur, servatis a Sede Apostolica præscriptis normis. » Une rubrique spéciale du Rituel romain (tit. IV, c. IV, n. 29) donne les normes auxquelles il est fait allusion dans ce canon : « Quando, ex justa et rationabili causa, privatim sacra communio ad infirmos defertur, sacerdos saltem stolam semper habeat propriis coopertam vestibus ..; et numquam solus procedat, sed uno saltem fideli, in defectu clerici, associetur. Cum autem ad infirmi cubiculum pervenerit, sacerdos superpelliceum quoque induat cum stola, si illud antea non induerit [1]. »

A la vérité, certaines de ces normes, — notamment celle qui concerne la prise du surplis et de

[1] Cf. Benoît XIV, constit. *Inter omnigenas*, du 2 février 1744, § 23 (ap. *Collectanea S. C. de Propaganda Fide*, édit. de 1893, p. 231, n. 711).